

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020032	Date d'inspection Le 11 avril 2022	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes Inc.		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Les parents des enfants présents à la garderie bénéficient d'un accès à tout moment.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- Les dossiers des membres du personnel sont complets.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Les activités suivantes ont été observées lors de la surveillance :
Groupe de nourrissons : peindre des cocos de Pâques avec de la crème à raser et la peinture.
Groupe 2 ans : jeux libres et une activité dirigée.
Groupe 3-4 ans : jeux extérieurs.
Pendant la visite tous les groupes d'âge ont été à l'extérieur.
- Dans toutes les salles, les éducateurs étaient engagés avec les enfants dans des activités.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 avril 2022

Date

original signé par
Marie-Josée Driscoll

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 avril 2022

Date